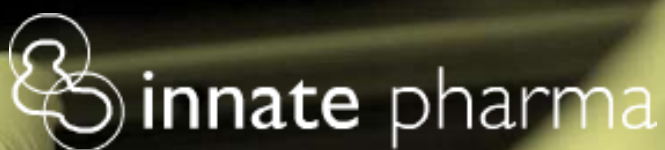


A gloved hand holds a graduated cylinder filled with a yellow liquid. The background is a blurred laboratory setting with various equipment. The text is overlaid in white on the lower half of the image.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017





RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017

INNATE PHARMA S.A.
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital social de 2 700 630,20 euros
réparti en 54 012 604 actions nominal de 0,05 euro

Siège social : 117, Avenue de Luminy, 13276 Marseille Cedex 09, France
424 365 336 RCS Marseille

Situation semestrielle au 30 juin 2017

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été examinés par le Conseil de surveillance le 15 septembre 2017 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux Comptes.

SOMMAIRE

INNATE PHARMA EN QUELQUES MOTS	4
1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	5
Produits opérationnels	5
Charges opérationnelles, par fonction	6
Charges opérationnelles, par nature	7
Résultat financier	8
Éléments de bilan	8
Flux de trésorerie	8
Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2017	9
Nota	9
Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	9
Transactions avec les parties liées	9
2. COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017	10
Bilan consolidé	10
Compte de résultat consolidé	11
État du résultat global	11
Tableau des flux de trésorerie consolidé	12
Tableau de variation des capitaux propres	14
Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés	15
3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
4. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	33

INNATE PHARMA EN QUELQUES MOTS

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné avec l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné ciblant des récepteurs des cellules NK (cellules tueuses « Natural Killer »). Quatre anticorps thérapeutiques « first-in-class » sont actuellement au stade clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes.

L'expertise de la Société, notamment dans la biologie des cellules NK, lui a permis de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S et Sanofi.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur Euronext Paris, Innate Pharma comptait 171 collaborateurs au 30 juin 2017.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Les résultats d'Innate Pharma au 30 juin 2017 se caractérisent par :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants et non courants s'élevant à 204,1 millions d'euros (m€) au 30 juin 2017 (230,7m€ au 31 décembre 2016). À la même date, les dettes financières s'élevaient à 4,7m€, dont 3,5m€ de dettes non courantes (5,3m€ au 31 décembre 2016, dont 4,1m€ de dettes non courantes).
- Des produits opérationnels s'élevant à 21,3m€ (20,7m€ au premier semestre 2016) provenant des accords de collaboration et de licence (15,6m€) et du crédit impôt recherche (5,7m€). Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent à l'étalement comptable du

paiement initial reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune.

- Des charges opérationnelles s'élevant à 39,5m€ (23,6m€ au premier semestre 2016), dont 80%, consacrés à la recherche et au développement. La variation du poste de dépenses de recherche et développement (31,6m€ contre 20,3m€ au premier semestre 2016) est principalement due à l'augmentation des charges de sous-traitance, en hausse de 5,9m€ à 16,8m€. Cette augmentation provient principalement des programmes IPH4102 et IPH43, respectivement en essai clinique de Phase I et en préclinique réglementaire.
- Une perte nette s'élevant à 23,4m€ (3,2m€ au premier semestre 2016).

A. Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2017	30 juin 2016
Revenus des accords de collaboration et de licence	15 554	16 659
Financements publics de dépenses de recherche	5 720	4 025
Produits opérationnels	21 274	20 685

Les revenus des accords de collaboration et de licence pour le premier semestre 2017 résultent exclusivement de l'accord signé avec AstraZeneca. Le revenu lié à cet accord est en baisse de 0,6m€ par rapport au premier semestre 2016, ceci résultant d'une diminution des coûts liés à cet accord (le paiement initial étant reconnu en revenu sur la base des coûts comptabilisés).

Au cours du premier semestre 2016, le poste comprenait également des revenus relatifs à l'accord signé avec Bristol-Myers Squibb.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués principalement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 5,7m€ pour le premier semestre 2017 contre 4,0m€ pour le premier semestre 2016.

Cette hausse résulte des éléments suivants :

- la prise en compte dans l'assiette de calcul de la dotation aux amortissements de l'actif incorporel anti-NKG2A. Ceci fait suite à la décision de la Cour administrative d'appel de Bordeaux d'inclure ce type de dépense dans le calcul (jugement du 16 mars 2016) ;
- la hausse des charges de personnel suite à l'augmentation des effectifs de recherche.

Chacun de ces deux éléments génère une hausse du crédit d'impôt recherche de 0,8m€.

Le crédit d'impôt recherche 2016, d'un montant de 9,1m€, a été encaissé en juillet 2017, déduction faite de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2016 (0,3m€).

B. Charges opérationnelles, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2017, avec un comparatif sur le premier semestre 2016 :

En milliers d'euros	30 juin 2017	30 juin 2016
Dépenses de recherche et développement	(31 583)	(20 273)
Frais généraux	(7 922)	(3 339)
Charges opérationnelles nettes	(39 505)	(23 612)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement préclinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (31,6m€ au 30 juin 2017 contre 20,3m€ au 30 juin 2016, soit +56%) résulte essentiellement des coûts sous-traitance (+5,9m€) et des paiements en actions (+2,2m€, charge sans impact en trésorerie¹). L'augmentation des coûts de sous-traitance provient principalement du programme IPH4102 (+4,2m€).

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 80% et 86% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2017 et 2016.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la

Société. La progression du poste entre les deux périodes sous revue résulte essentiellement des paiements en actions (+3,0m€, sans impact en trésorerie¹), de la hausse des honoraires non scientifiques (+1,2m€) et des charges de personnel autres que les paiements en actions (+0,5m€).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 20% et de 14% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2017 et 2016.

¹ Au cours du deuxième semestre 2016, la Société a attribué des instruments de participation à l'ensemble des salariés, notamment à Monsieur Mahjoubi suite à sa nomination en tant que Président du directoire. Ces instruments prévoyant une période d'acquisition (un ou trois ans), leur juste valeur est étalée en comptabilisé conformément à IFRS 2. Au cours du premier semestre 2016, la charge relative aux paiements en actions était nulle ; en effet, les instruments attribués en 2015 ne prévoyant pas de période d'acquisition, la juste valeur avait été entièrement comptabilisée sur l'exercice 2015.

C. Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2017	30 juin 2016
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(1 900)	(1 568)
Coûts de propriété intellectuelle	(899)	(654)
Autres achats et charges externes	(21 627)	(13 885)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(7 540)	(5 363)
Paieement en actions	(5 177)	-
Amortissements et dépréciations	(2 128)	(1 563)
Autres produits et charges, nets	(234)	(580)
Charges opérationnelles nettes	(39 505)	(23 612)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes sous revue (+0,3m€, soit +21%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire ;
- Autres achats et charges externes : la variation du poste entre les deux périodes s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance, en hausse de 5,9m€ (voir page précédente).
- Charges de personnel autres que des paiements en actions : la hausse du poste résulte de l'augmentation des effectifs (171 salariés au 30 juin 2017 contre 127 au 30 juin 2016).
- Paieement en actions : la charge comptabilisée au 30 juin 2017 correspond à une partie de

l'étalement de la valorisation des AGA (« Actions Gratuites Attribuées ») et AGAP (« Actions Gratuites de Préférence Attribuées ») attribuées au cours du second semestre 2016. C'est la première fois que la Société distribuait des instruments de participations prévoyant une période d'acquisition. Cette charge n'a pas d'impact en trésorerie.

- Amortissements et dépréciations : la hausse du poste résulte essentiellement de la dotation aux amortissements relative à l'actif incorporel lié au programme monalizumab (1,5m€ pour le premier semestre 2017 contre 1,2m€ pour le premier semestre 2016).
- Autres produits et charges, nets : la baisse du poste résulte principalement de la contribution sociale de solidarité relative au chiffre d'affaires de l'exercice 2015 (0,3m€ pour le premier semestre 2016).

D. Résultat financier

Les produits financiers se composent essentiellement des intérêts relatifs aux éléments de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers.

Les charges financières pour le premier semestre 2017 se composent essentiellement de pertes de change (6,2m€). Ce montant résulte du renforcement

de l'euro par rapport au dollar US au 30 juin 2017 par rapport au 31 décembre 2016. Cela a un impact négatif sur la valorisation en euro de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers détenus en dollars US dans le but de couvrir les dépenses prévues en dollars US.

E. Éléments de bilan

Au 30 juin 2017, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 204,1m€ contre 230,7m€ au 31 décembre 2016. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2016, qui a été encaissé en juillet 2017 (9,1m€). La trésorerie nette au 30 juin 2017 s'élevait à 170,3m€ (196,4m€ au 31 décembre 2016). La trésorerie nette représente la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants diminués des dettes financières courantes.

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée par son activité de « out-licensing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S, Bristol-Myers Squibb et AstraZeneca) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2017, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,2m€,

comptabilisé en passifs financiers courants pour 0,3m€ et non courants pour 0,9m€.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2017 sont :

- Un produit constaté d'avance de 151,7m€ correspondant à la partie du paiement initial reçu d'AstraZeneca non encore reconnue en résultat (dont 95,1m€ classés en « Produits constatés d'avance non courants ») ;
- Une créance de 14,7m€ sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2016 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2017 ;
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 7,7m€, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des programmes monalizumab et anti-CD39 ;
- Des capitaux propres s'élevant à 68,9m€, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2017 de 23,4m€.

F. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets consommés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2017 se sont élevés à -24,9m€, à comparer à des flux de trésorerie nets générés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2016 de +7,0m€. Pour rappel, les flux nets générés au cours du premier semestre 2016 résultaient essentiellement de la cession d'actifs financiers courants.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Des flux opérationnels consommés pour un montant de 23,1m€, découlant principalement des

activités de recherche et développement et des charges de personnel ;

- Des flux d'investissements consommés pour un montant de 1,6m€, résultant principalement de l'acquisition d'actifs corporels ;
- Des flux de financement consommés pour un montant de 0,3m€, résultant principalement du remboursement des crédits-baux (principal et intérêts).

G. Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2017

- Le 6 février 2017, la Société a annoncé les résultats principaux de l'étude EffiKIR évaluant l'efficacité de lirilumab en monothérapie chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde. L'étude n'a pas atteint le critère primaire d'efficacité mais confirme le profil de tolérance de lirilumab en monothérapie. Ce résultat ne remet pas en cause le potentiel de lirilumab qui est actuellement testé par Bristol-Myers Squibb dans un large programme clinique en combinaison dans de multiples indications divers tumeurs et n'affecte pas la continuité des opérations de la Société.
- Le 2 juin 2017, la Société a annoncé la signature d'un accord aux termes duquel Novo Nordisk A/S lui accorde l'intégralité des droits de développement et de commercialisation exclusifs de l'anticorps anti-C5aR (qui devient le programme IPH5401). Les termes de l'accord prévoient un paiement initial de 40,0m€, versés en actions nouvelles à hauteur de 37,2m€ et en numéraire pour 2,8m€. Novo Nordisk A/S sera éligible à des paiements d'étape liés à l'atteinte d'objectifs de développement, réglementaires et commerciaux pouvant atteindre 370m€ et à des redevances assises sur les ventes futures supérieures à 10%. Après l'émission des nouvelles actions Innate Pharma, la participation de Novo Nordisk A/S dans le capital d'Innate Pharma est passée de 10,3% à 15,5%. Il s'agit d'un événement post-clôture car l'acquisition de la filiale de Novo Nordisk A/S détenant les droits de l'anticorps anti-C5aR a eu lieu en juillet 2017.
- Le 26 juin 2017, la Société a annoncé que Nicolai Wagtmann, PhD, Vice-Président Exécutif, Directeur Scientifique d'Innate Pharma et membre du Directoire quittait la Société pour des raisons personnelles et poursuivre une carrière aux États-Unis. Un processus est en cours pour recruter son successeur dont la nomination fera l'objet d'une communication ultérieure. En outre, Yannis Morel, PhD, Vice-Président Exécutif, Directeur du Business Développement et membre du Directoire a été promu VPE, Stratégie Produits et Business Développement. Dans le cadre de cette nouvelle responsabilité, il supervise la stratégie d'Innate Pharma dans l'élargissement de son portefeuille clinique et préclinique. Yannis assume également le rôle de Directeur Scientifique par intérim.

H. Nota

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2017 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 12 septembre 2017. Ils ont

été revus par le Conseil de surveillance de la Société le 15 septembre 2017. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

I. Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.9 du document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2016 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 31 mars 2017 (numéro AMF D.17-0282). Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les

six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société. Ces risques sont susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice en cours mais également durant les exercices ultérieurs.

J. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 18 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 34 révisée.

Aucune convention significative n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du Directoire postérieurement à la date du Document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2016.

COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017

A. Bilan consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	151 003	175 906
Actifs financiers courants	4	20 481	21 782
Créances courantes	5	24 288	32 390
Total actif courant		195 772	230 078
Immobilisations incorporelles	6	7 720	9 075
Immobilisations corporelles	7	9 834	9 094
Actifs financiers non courants	4	32 631	32 975
Autres actifs non courants		427	355
Total actif non courant		50 612	51 499
Total de l'actif		246 384	281 577
Passif			
Dettes courantes	8	18 182	20 265
Passifs financiers courants	9	1 202	1 264
Produits constatés d'avance courants	13	56 643	54 912
Total passif courant		76 027	76 441
Passifs financiers non courants	9	3 459	4 063
Avantages au personnel	10	2 422	2 418
Produits constatés d'avance non courants	13	95 065	112 348
Provisions	17	502	136
Total passif non courant		101 448	118 965
Capital social	11	2 701	2 696
Prime d'émission		193 194	187 571
Réserves et report à nouveau		(103 594)	(116 235)
Résultat de l'exercice		(23 359)	12 640
Autres réserves		(33)	(503)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		68 909	86 169
Total du passif		246 384	281 577

B. Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2017	30 juin 2016
Revenus des accords de collaboration et de licence	13	15 554	16 659
Financements publics de dépenses de recherche	13	5 720	4 025
Produits opérationnels		21 274	20 685
Recherche et développement	14	(31 583)	(20 273)
Frais généraux	14	(7 922)	(3 339)
Charges opérationnelles nettes		(39 505)	(23 612)
Résultat opérationnel		(18 231)	(2 927)
Produits financiers	15	1 216	1 835
Charges financières	15	(6 344)	(2 080)
Résultat avant impôts sur le résultat		(23 359)	(3 171)
Charge d'impôt sur le résultat	16	-	-
Résultat net de la période		(23 359)	(3 171)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :			
(en € par action)			
- de base	19	(0,43)	(0,06)
- dilué	19	(0,43)	(0,06)

C. État du résultat global (en milliers d'euros)

	30 juin 2017	30 juin 2016
Perte nette pour la période :	(23 359)	(3 171)
<i>Éléments n'étant pas amenés à être recyclés en compte de résultat :</i>		
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel	186	(243)
<i>Éléments amenés à être recyclés en compte de résultat :</i>		
Profit de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts	240	388
Écart de conversion	43	11
Autre éléments du résultat global sur la période :	469	156
Résultat global :	(22 890)	(3 015)

D. Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2017	30 juin 2016
Résultat de la période		(23 359)	(3 171)
Amortissements et dépréciations, net	6, 7	2 127	1 563
Provisions pour engagements sociaux	10	190	460
Provisions pour charges	14	366	-
Palements en actions	14	5 177	-
Variation des dépréciations sur actifs financiers	4	(218)	(600)
(Gains)/pertes de change sur actifs financiers	4	2 682	1 027
Variation des intérêts courus sur actifs financiers	4	(84)	(152)
Produits sur actifs financiers	15	(421)	(748)
Intérêts nets payés	15	58	65
Marge brute d'autofinancement		(13 482)	(1 555)
Variation du besoin en fonds de roulement		(9 591)	(20 513)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(23 072)	(22 067)
Acquisition d'actifs incorporels	6	(181)	(7 740)
Acquisition d'actifs corporels	7	(1 314)	(1 018)
Cession d'actifs corporels	7	39	-
Acquisition d'actifs financiers courants	4	-	(9 469)
Acquisition d'actifs financiers non courants	4	(500)	(1 527)
Cession d'actifs financiers courants	4	-	48 198
Cession d'actifs financiers non courants	4	4	-
Acquisition d'autres actifs immobilisés		(71)	-
Produits sur actifs financiers	15	421	748
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		(1 601)	29 193
Opérations sur actions propres	11	-	14
Impact net de l'émission d'actions	11	450	141
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	9	(667)	(240)
Intérêts nets payés	15	(58)	(65)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(274)	(150)
Effets des variations de change		44	7
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		(24 903)	6 982
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		175 906	152 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		151 003	159 852

Variation du besoin en fonds de roulement 30 juin 2017	Note	30 juin 2017	31 déc. 2016	Impact
Créances courantes	5	24 288	32 390	8 102
Produits constatés d'avance	13	(151 708)	(167 261)	(15 553)
Dettes opérationnelles	8	(18 055)	(20 195)	(2 140)
Besoin en fonds de roulement		(145 474)	(155 066)	(9 591)

Variation du besoin en fonds de roulement 30 juin 2016	Note	30 juin 2016	31 déc. 2015	Impact
Créances courantes	5	20 944	16 216	(4 728)
Produits constatés d'avance	13	(193 003)	(209 764)	(16 761)
Dettes opérationnelles	8	(13 282)	(12 306)	976
Besoin en fonds de roulement		(185 341)	(205 854)	(20 513)

E. Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de la période	Autres éléments du résultat global	Total revenant aux actionnaires de la Société
Solde au 31 décembre 2015	53 834	2 692	186 337	(109 525)	(6 706)	(730)	72 067
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2016	-	-	-	-	(3 171)	-	(3 171)
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	388	388
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	(243)	(243)
Écarts de conversion	-	-	-	(3)	-	11	8
Résultat global de la période	-	-	-	(3)	(3 171)	156	(3 018)
Affectation du résultat de l'exercice 2015	-	-	-	(6 706)	6 706	-	-
Exercice et souscription d'instruments de participations	62	3	138	-	-	-	141
Contrat de liquidité - Actions propres	-	-	14	-	-	-	14
Total des relations avec les actionnaires	62	3	152	(6 706)	6 706	-	155
Solde au 30 juin 2016	53 896	2 695	186 489	(116 234)	(3 171)	(574)	69 204
Résultat de la période de six mois au 31 décembre 2016	-	-	-	-	15 811	-	15 811
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	(73)	(73)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	174	174
Écart de conversion	-	-	-	-	-	(29)	(29)
Résultat global de la période	-	-	-	-	15 811	71	15 883
Exercice et souscription d'instruments de participation	25	1	50	-	-	-	51
Paievements en actions	-	-	1 032	-	-	-	1 032
Autres	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Total des relations avec les actionnaires	25	1	1 083	(1)	-	-	1 083
Solde au 31 décembre 2016	53 921	2 696	187 571	(116 235)	12 640	(503)	86 169
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2017	-	-	-	-	(23 359)	-	(23 359)
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	240	240
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	186	186
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	43	43
Résultat global de la période	-	-	-	-	(23 359)	469	(22 890)
Affectation du résultat de l'exercice 2016	-	-	-	12 640	(12 640)	-	-
Exercice et souscription d'instruments de participations	91	5	445	-	-	-	450
Paievements en actions	-	-	5 177	-	-	-	5 177
Autres	-	-	1	1	-	1	3
Total des relations avec les actionnaires	91	5	5 623	12 640	(12 640)	-	5 402
Solde au 30 juin 2017	54 013	2 701	193 194	(103 594)	(23 359)	(33)	68 909

F. Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés

1. La Société

Innate Pharma S.A., société de biotechnologie en phase clinique, conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants qui exploitent le système immunitaire inné avec l'objectif d'améliorer la prise en charge des cancers. Créée en 1999 et cotée en bourse sur Euronext Paris depuis 2006, Innate Pharma est basée à Marseille et comptait 171 collaborateurs au 30 juin 2017.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui change le traitement des cancers en rétablissant la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

L'objectif de la Société est de devenir une société biopharmaceutique commerciale dans l'immunothérapie, centrée sur des indications de cancérologie pour lesquelles il existe un fort besoin médical. Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné ciblant des récepteurs des cellules NK (des cellules tueuses « Natural Killer »). Quatre anticorps thérapeutiques « first-in-class » sont actuellement au stade clinique et pourraient adresser un grand nombre de tumeurs solides et de cancers hématologiques.

Innate Pharma poursuit une stratégie d'élargissement de son portefeuille équilibrée entre candidats-médicaments développés en partenariat et propriétaires afin d'en maximiser la valeur. Ainsi, le portefeuille de la Société est composé de quatre actifs au stade clinique. Deux d'entre eux sont développés en partenariat : lirilumab, licencié au

groupe biopharmaceutique Bristol-Myers Squibb et monalizumab, qui fait l'objet d'un accord global de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca. Ces deux candidats sont actuellement testés dans de larges programmes d'essais cliniques de Phase I/II. Les deux autres candidats-médicaments au stade clinique sont : IPH4102, développé chez des patients présentant un lymphome T cutané et actuellement testé dans un essai de Phase I et IPH5401, acquis auprès de Novo Nordisk A/S dont les essais cliniques en oncologie sont attendus en 2018. L'approche novatrice d'Innate Pharma a également permis de générer d'autres candidats aujourd'hui en préclinique et des technologies innovantes.

Au 30 juin 2017, la Société détenait une filiale à 100% dénommée Innate Pharma, Inc., créée en 2009. Il s'agit d'une société enregistrée dans l'Etat américain du Delaware. Créée afin d'héberger les activités de développement des affaires d'Innate Pharma aux Etats-Unis, elle est en sommeil depuis le 1er janvier 2011 et consolidée par intégration globale.

La Société est et devrait continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouvelles actions ou autres titres donnant accès au capital ainsi que par des partenariats industriels signés avec des sociétés biopharmaceutiques. L'activité de la Société n'est pas soumise à des fluctuations saisonnières.

Ces états financiers semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Directoire le 12 septembre 2017 et examinés par le Conseil de surveillance le 15 septembre 2017. Ils ne sont pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Evénements significatifs survenus lors du premier semestre 2017

- Le 6 février 2017, la Société a annoncé les résultats principaux de l'étude EffiKIR évaluant l'efficacité de lirilumab en monothérapie chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde. L'étude n'a pas atteint le critère primaire d'efficacité mais confirme le profil de tolérance de lirilumab en monothérapie. Ce résultat ne remet pas en cause le potentiel de lirilumab qui est actuellement testé par Bristol-Myers Squibb dans un large programme clinique en combinaison dans de multiples indications divers tumeurs et n'affecte pas la continuité des opérations de la Société.
- Le 2 juin 2017, la Société a annoncé la signature d'un accord aux termes duquel Novo Nordisk A/S lui accorde l'intégralité des droits de

développement et de commercialisation exclusifs de l'anticorps anti-CSaR (qui devient le programme IPH5401). Les termes de l'accord prévoient un paiement initial de 40,0m€, versés en actions nouvelles à hauteur de 37,2m€ et en numéraire pour 2,8m€. Novo Nordisk A/S sera éligible à des paiements d'étape liés à l'atteinte d'objectifs de développement, réglementaires et commerciaux pouvant atteindre 370m€ et à des redevances assises sur les ventes futures supérieures à 10%. Après l'émission des nouvelles actions Innate Pharma, la participation de Novo Nordisk A/S dans le capital d'Innate Pharma est passée de 10,3% à 15,5%. Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture (voir Note 20).

2. Principes comptables

2.1. Base de préparation

Les états financiers semestriels condensés de la Société au 30 juin 2017 ont été établis conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2017 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2016 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et présentés au paragraphe 3.3.1 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2016 sous le numéro D.17-0282.

2.2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2016 établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 (sauf indication contraire) et ont donc été adoptés par la Société :

- Amendement d'IAS 7 « Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir »,
- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôts différé au titre de pertes latentes »,

Ces normes et amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de la Société au premier semestre 2017.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés

mais ne sont pas applicables en 2017 ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et n'ont pas été appliquées par anticipation :

- IFRS 9 « Instruments financiers », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. IFRS 9 remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »,
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires ». L'Union Européenne n'a pas lancé le process d'homologation de cette norme,
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. IFRS 15 remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31),
- IFRS 16 « Contrats de location », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme éponyme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27),
- Amendement d'IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Les impacts de cet amendement sont jugés non significatifs,
- Amendements d'IFRS 4 « Application d'IFRS 9 et d'IFRS 4 »,
- Amendements d'IAS 40 « Immeubles de placement », non encore homologués par l'Union Européenne (date d'entrée en vigueur le 1er janvier 2018 pour l'IASB).

Avancement des travaux d'estimation des impacts des normes IFRS 9, 15 et 16

Normes	Etat d'avancement des travaux	Estimation des impacts
IFRS 9 Instruments financiers, applicable au 1 ^{er} janvier 2018	La Société a défini le traitement de ces instruments financiers (notamment les instruments de placement) selon IFRS 9.	L'impact de la norme IFRS 9 ne sera pas significatif. La seule évolution identifiée concerne les parts d'OPCVM, actuellement comptabilisées en actifs disponibles à la vente et évaluées à la juste valeur par le résultat global, qui seront évaluées à la juste valeur par le compte de résultat selon IFRS 9.
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, applicable au 1 ^{er} janvier 2018	La Société a défini le traitement comptable de ces deux contrats significatifs les plus récents (AstraZeneca et Sanofi) selon IFRS 15.	<u>Contrat AstraZeneca</u> Le contrat conclu avec AstraZeneca prévoit, outre le paiement initial de 250 m\$USD perçu en juin 2015, des flux de paiements entre les parties en lien avec les participations respectives aux travaux de recherche engagés. La partie de la norme IFRS 15 portant sur les paiements aux clients a conduit la Société à considérer que certains paiements d'Innate Pharma à AstraZeneca pour un montant total de 70m\$USD sur la durée du contrat, qui constituaient des charges de sous-traitance, seront comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires. Les impacts induits par ce reclassement sont par ailleurs en cours d'analyse. Le montant total des paiements restant à effectuer à AstraZeneca constitue ainsi une dette financière qu'il convient, lors de chaque clôture, d'évaluer sur la base du taux de change €/USD du jour de clôture. Les gains et pertes de change engendrés par les variations du taux de change seront comptabilisés en résultat financier. <u>Contrat Sanofi</u> Aucune différence n'a été identifiée quant au traitement comptable de ce contrat selon IFRS 15 par rapport à IAS 18. La Société a opté pour la méthode transitoire du « rattrapage cumulatif » consistant à reconnaître les effets cumulatifs de l'application d'IFRS 15 en capitaux propres à la date d'application initiale de la norme.
IFRS 16 Contrats de location, applicable au 1 ^{er} janvier 2019	La Société a identifié ces engagements qui selon IFRS 16 devraient faire l'objet d'une comptabilisation au bilan.	La Société a finalisé son analyse des impacts de la norme IFRS 16. L'impact de la norme IFRS 16 ne sera pas significatif. Les éléments qui devront être comptabilisés au bilan sont actuellement identifiés en Note 17 Engagements, passifs éventuels et litiges (location immobilière, location des photocopieurs et des voitures de société).

3. Gestion des risques financiers

Les comptes semestriels consolidés condensés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers qui sont décrits dans les comptes annuels consolidés. La Société n'a pas

identifié d'autres risques que ceux présentés dans le document de référence relatif aux comptes clos le 31 décembre 2016.

4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 003	175 906
Actifs financiers courants	20 481	21 782
<i>Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants</i>	<i>171 484</i>	<i>197 688</i>
Actifs financiers non courants	32 631	32 975
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	204 115	230 664

La variation des actifs financiers (courants et non courants) pour les premiers semestres 2016 et 2017 se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	Acquisitions	Cessions	Variation de juste valeur par compte de résultat	Variation de juste valeur par état du résultat global	Variation des intérêts courus	Variation de change	30 juin 2017
Courants	21 782	-	-	-	96	25	(1 422)	20 481
Non courants	32 975	500	(4)	218	144	59	(1 260)	32 631
Total actifs financiers	54 757	500	(4)	218	240	84	(2 682)	53 112

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	Acquisitions	Cessions	Variation de juste valeur par compte de résultat	Variation de juste valeur par état du résultat global	Variation des intérêts courus	Variation de change	30 juin 2016
Courants	83 040	9 469	(48 198)	85	198	43	(562)	44 075
Non courants	37 794	1 527	-	515	190	109	(465)	39 670
Total actifs financiers	120 834	10 996	(48 198)	600	388	152	(1 027)	83 745

4.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de comptes bancaires courants, de comptes d'épargne et de comptes à terme.

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Comptes bancaires courants	35 880	65 516
Comptes d'épargne	50 670	54 656
Comptes à terme	64 453	55 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 003	175 906

Les comptes à terme détenus par la Société répondent aux critères de classement en équivalent de trésorerie : les sommes investies sur ces supports sont disponibles immédiatement (liquidité

quotidienne), elles ne sont soumises à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Les placements classés en « Autres placements » répondent également aux critères mentionnés ci-dessus.

4.2. Actifs financiers courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Billets de trésorerie	5 621	5 810
OPCVM	14 860	15 972
Actifs financiers courants	20 481	21 782

Les maturités des billets de trésorerie s'étalent de juillet à septembre 2017. Ces instruments sont définis comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les bons à moyen terme négociable (BMTN) classés comme instruments financiers courants sont disponibles trimestriellement ou semestriellement. Ils ne sont soumis à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ces

instruments sont définis comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les parts d'OPCVM sont définies comme actifs financiers disponibles à la vente, évaluées à la juste valeur par le biais des capitaux propres. La Société n'investit que dans des fonds dont le profil de risque est très conservateur. L'horizon de placement des parts d'OPCVM classées en « Instruments financiers courants » est inférieur à un an.

4.3. Actifs financiers non courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
OPCVM	10 237	10 085
Autres instruments financiers non courants	16 046	16 608
Bons à Moyen Terme Négociable	4 317	4 748
Contrat de capitalisation indemnités de fin de carrière	2 031	1 534
Actifs financiers non courants	32 631	32 975

Les parts d'OPCVM sont définies comme actifs financiers disponibles à la vente, évaluées à la juste valeur par le biais des capitaux propres. La Société n'investit que dans des fonds dont le profil de risque est très conservateur. L'horizon de placement des parts d'OPCVM classées en « Actifs financiers non courants » est supérieur à un an.

Les autres produits structurés présentent généralement une garantie en capital à l'échéance. Ils sont classés en « Actifs financiers non courants » car celle-ci est supérieure à un an. Ces instruments sont définis comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et classés en « Actifs financiers non courants » en raison de leur date d'échéance.

Les bons à moyen terme négociable (BMTN) classés comme actifs financiers non courants ne sont disponibles avant leur échéance qu'en l'absence de risque sur le capital. Ils sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Ces instruments sont définis comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le contrat de capitalisation relatif aux indemnités de fin de carrière est un placement financier dont l'objet est le financement des départs à la retraite. Il peut être dénoncé à chaque date anniversaire. Il ne s'agit pas d'un contrat d'assurance. En conséquence, cet actif n'entre pas dans le champ d'IAS 19 et n'a aucun impact sur la provision pour indemnités de départs à la retraite comptabilisée au passif (voir Note 10).

4.4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers par devise

(en milliers d'euros)	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	€	\$	Total	€	\$	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 479	32 524	151 003	133 707	42 199	175 906
Actifs financiers courants et non courants	20 543	32 569	53 112	19 623	35 134	54 757
Total	139 022	65 093	204 115	153 330	77 333	230 664

La part des actifs financiers détenue en dollars US sera utilisée par la Société pour faire face à ses dépenses libellées dans cette monnaie au cours des prochaines années.

4.5. Actifs financiers par méthode de valorisation

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Variation de juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	210	824
Variation de juste valeur par le biais de l'état du résultat global ⁽²⁾	248	315

(1) Pour l'exercice fiscal 2016, ce montant se compose de gains latents pour un montant de 919 milliers d'euros et de pertes latentes pour un montant de 95 milliers d'euros, comptabilisés en résultat financier. Pour le premier semestre 2017, ce montant se compose de gains latents pour un montant de 278 milliers d'euros et de pertes latentes pour un montant de 68 milliers d'euros.

(2) Les actifs financiers pour lesquels la variation de juste valeur est comptabilisée par le biais de l'état du résultat global se composent uniquement de parts d'OPCVM.

5. Créances courantes

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Crédit d'impôt recherche et autres crédit d'impôt (CICE)	14 687	8 925
Charges constatées d'avance	6 462	6 323
Crédit de TVA	2 469	2 087
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	290	513
Créances clients	-	14 230
Autres créances	380	312
Créances courantes	24 288	32 290

La valeur nette comptable des créances courantes est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur estimée.

La créance relative au crédit d'impôt recherche 2016 s'élève à 9,1 m€. Elle a été encaissée le 25 juillet 2017.

Toutes les créances courantes ont une échéance inférieure à un an. En l'absence de retard de règlement, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

6. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Licences acquises	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total des immobilisations incorporelles
Exercice clos le 31 décembre 2016				
Solde net à l'ouverture	9 732	-	-	9 732
Acquisitions ⁽¹⁾	1 665	44	9	1 718
Reclassement	31	-	-	31
Amortissements	(2 406)	-	-	(2 406)
Solde net à la clôture	9 022	44	9	9 075
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2017				
Solde net à l'ouverture	9 022	44	9	9 075
Acquisitions	-	181	-	181
Amortissements	(1 505)	(31)	-	(1 536)
Solde net à la clôture	7 517	194	9	7 720

(1) Suite à l'accord de licence signé avec OREGA Biotech pour l'acquisition de l'anti-CD39, la Société a comptabilisé un actif incorporel d'un montant de 1,3m€. Ce montant correspond au coût d'acquisition des droits.

7. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrain et constructions ⁽¹⁾	Matériel de laboratoire et autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total des immobilisations corporelles
Exercice clos le 31 décembre 2016				
Solde à l'ouverture	4 197	1 940	166	6 304
Acquisitions ⁽²⁾	-	3 649	30	3 679
Cessions	-	(2)	-	(2)
Amortissements	(297)	(560)	-	(857)
Transferts	-	149	(149)	-
Reclassement	-	(14)	(17)	(31)
Solde à la clôture	3 900	5 164	30	9 094
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2017				
Solde à l'ouverture	3 900	5 164	30	9 094
Acquisitions	-	1 254	117	1 371
Cessions	-	(39)	-	(39)
Amortissements	(149)	(443)	-	(592)
Transferts	-	34	(34)	-
Solde à la clôture	3 751	5 969	113	9 834

(1) La valeur brute du terrain est de 772 milliers d'euros. Il n'est pas amorti.

(2) Dont 1 412 milliers d'euros de matériels de laboratoire et 846 milliers d'euros d'aménagements du bâtiment financés par crédit-bail.

8. Dettes courantes

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Fournisseurs (hors immobilisations)	14 707	15 599
Dettes fiscales et sociales	3 223	4 391
Autres passifs	125	205
<i>Dettes opérationnelles</i>	<i>18 055</i>	<i>20 195</i>
Fournisseurs d'immobilisations	127	70
Dettes courantes	18 182	20 265

9. Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	Souscriptions	Remboursements	Transfert courant / non-courants	30 juin 2017
BPI PTZI IPH41	375	-	(225)	150	300
Location financement – Opération immobilière	718	-	(357)	369	730
Location financement - Matériels	171	-	(86)	87	172
Total des passifs financiers courants	1 264	-	(667)	606	1 202
BPI PTZI IPH41	1 050	-	-	(150)	900
Location financement – Opération immobilière	1 853	-	-	(369)	1 484
Location financement - Matériels	1 160	-	-	(86)	1 075
Total des passifs financiers non-courants	4 063	-	-	(606)	3 459
Total des passifs financiers	5 327	-	(667)	-	4 661

Au cours de l'année 2013, la Société a reçu un Prêt à Taux Zéro Innovation (« PTZI ») d'un montant de 1 500 milliers d'euros relatifs au programme IPH41. Le remboursement de ce prêt va s'étaler de septembre 2016 à juin 2021.

Les locations financement concernent essentiellement l'opération d'acquisition immobilière réalisée en 2008 (acquisition et rénovation du siège social et de ses principaux laboratoires). Dans le cadre de cette opération, la Société a versé une garantie sous la forme d'une avance-preneur. Le montant de cette avance-preneur s'élève à 459 milliers d'euros au 30 juin 2017 (530 milliers d'euros au 31 décembre

2016). Dans le tableau ci-dessus, les passifs financiers liés à la location financement de l'opération immobilière réalisée en 2008 sont nets de l'avance-preneur.

Au cours du premier semestre 2016, la Société a réalisé des travaux d'aménagement de son bâtiment et a acquis de nombreux matériels de laboratoire. Une partie de ces investissements a été financée par location financement pour un montant de 575 milliers d'euros.

Le calendrier de remboursement des principaux passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	< 1 an	Entre 2 et 5 ans inclus	> 5 ans	Total
BPI France	300	900	-	1 200
Location financement – Opération immobilière	730	1 484	-	2 214
Location financement - Matériels	172	697	378	1 247
Total	1 202	3 081	378	4 661

Le calendrier de remboursement total (principal et intérêts) des passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	< 1 an	Entre 2 et 5 ans inclus	> 5 ans	Total
BPI France	300	900	-	1 200
Location financement – Opération immobilière	789	1 529	-	2 318
Location financement - Matériels	179	718	379	1 276
Total	1 268	3 147	379	4 794

10. Avantages au personnel

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 064	2 082
Provision pour primes d'ancienneté	358	336
Avantages au personnel	2 422	2 418

Les avantages au personnel correspondent principalement aux indemnités dues aux salariés quittant l'entreprise de façon concomitante à leur départ en retraite. Lors de la clôture au 30 juin 2017, la Société a fait appel à un cabinet d'actuaire extérieur pour évaluer cette provision qui correspond à la valeur actualisée des obligations non financées par des actifs de couverture. En ce qui concerne les hypothèses actuarielles, le principal changement par rapport au 31 décembre 2016 concerne le taux d'actualisation (1,9% contre 1,5% au 31 décembre 2016). L'impact de ce changement s'élève à 160 milliers d'euros, comptabilisé en état du résultat global.

La Société est engagée à verser une prime au personnel justifiant de 10, 15 ans et 20 ans d'ancienneté. Cette prime est payée à la date anniversaire d'entrée. La Société comptabilise une provision relative à ces primes d'ancienneté en contrepartie d'une charge incluse en « Charges de personnel autres que les paiements en actions » (voir Note 14). Ces primes entrent en effet dans la catégorie des autres avantages à long terme selon IAS 19. Le montant de cette provision, également calculée par un cabinet d'actuaire externe, s'élève à 358 milliers d'euros au 30 juin 2017.

11. Capital

11.1. Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social se composait de 53 921 304 actions ordinaires de valeur nominale de 0,05 euro, soit un capital social de 2 696 065,2 euros.

Le Directoire du 24 janvier 2017 a constaté l'exercice de 750 BSAAR (Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables) 2012, de 700 BSA (Bons de Souscription d'Action) 2011-2 et de 37 500 BSA 2014, portant ainsi le capital social à 2 698 012,7 euros pour 53 960 254 actions. Le prix d'exercice a été comptabilisé en capital social pour 1 947,5 euros et en prime d'émission pour 325 196,5 euros.

Le Directoire du 10 février 2017 a constaté l'exercice de 500 BSAAR 2012 et de 50 000 BSA 2013, portant ainsi le capital social à 2 700 537,7 euros, pour 54 010 754 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 2 525 euros et en prime d'émission pour 116 495 euros.

Le Directoire du 14 juin 2017 a constaté l'exercice de 1 850 BSAAR 2012, portant ainsi le capital social à 2 700 630,2 euros, pour 54 012 604 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 92,5 euros et en prime d'émission pour 3 681,5 euros.

Le 23 juin 2017, Nicolai Wagtmann a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire. Les 450 AGAP

(lui donnant droit, en cas de conversion maximale, à 90 000 actions ordinaires) qui lui avaient été attribuées le 21 octobre 2016 sont ainsi devenues caduques.

11.2. Capital potentiel

Au 30 juin 2017, le nombre d'actions qui pourraient être émises en cas :

- (i) d'exercice de bons de souscription d'actions : 347 500 ;
- (ii) d'exercice de BSAAR : 1 363 072 ;
- (iii) de conversion d'actions de préférence : 1 407 200 ; et
- (iv) d'acquisition définitive d'actions gratuites : 549 875

s'élève à 3 667 647, soit environ 6,79% du capital social de la Société sur une base totalement diluée au 30 juin 2017 (soit un nombre total d'actions composant le capital dilué de la Société de 57 680 251).

11.3. Actions propres

Le nombre d'actions propres détenues au 30 juin 2017 est de 18 575 pour un montant de 203 milliers d'euros (275 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

12. Instruments financiers au bilan et impact sur le compte de résultat

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers. Il n'inclut pas d'information relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur si la valeur nette comptable est considérée comme raisonnablement proche de la juste valeur.

1. La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat correspond à la valeur de marché de ces actifs, correspondant à une évaluation de niveau 2.
2. La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres correspond à la valeur de marché de ces actifs, correspondant à une évaluation de niveau 1.
3. La valeur comptable des actifs financiers et des dettes financières évalués au coût amorti a été jugée être une estimation raisonnable de la juste valeur.

Au 30 juin 2017	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat (1)	Juste valeur par les capitaux propres (2)	Coût amorti (3)	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers non courants	32 631	20 363	10 237	2 031	32 631
Créances courantes	24 288	-	-	24 288	24 288
Actifs financiers courants	20 481	5 621	14 860	-	20 481
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 003	151 003	0	-	151 003
Total actifs financiers	228 402	176 987	25 097	26 319	228 402
Dettes financières					
Autres passifs non courants	502	-	-	502	502
Passifs financiers non courants	3 459	-	-	3 459	3 459
Passifs financiers courants	1 202	-	-	1 202	1 202
Dettes opérationnelles	18 182	-	-	18 182	18 182
Total dettes financières	23 345	-	-	23 345	23 345

Au 31 décembre 2016	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat (1)	Juste valeur par les capitaux propres (2)	Coût amorti (3)	Juste valeur
Actifs financiers					
Actifs financiers non courants	32 975	21 356	10 085	1 534	32 975
Créances courantes	32 390	-	-	32 390	32 390
Actifs financiers courants	21 782	5 810	15 972	-	21 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie	175 906	175 906	0	-	175 906
Total actifs financiers	263 053	203 072	26 057	33 924	263 053
Dettes financières					
Autres passifs non courants	136	-	-	136	136
Passifs financiers non courants	4 063	-	-	4 063	4 063
Passifs financiers courants	1 264	-	-	1 264	1 264
Dettes opérationnelles	20 265	-	-	20 265	20 265
Total dettes financières	25 729	-	-	25 729	25 729

Conformément aux amendements à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », les instruments financiers sont présentés selon trois catégories basées sur une hiérarchisation des méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée sur la base de données observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée sur la base de techniques d'évaluation basées en toute ou partie sur des données non observables.

13. Produits opérationnels

13.1. Revenus des accords de collaboration et de recherche

Les revenus des accords de collaboration et de recherche résultent des accords signés avec Bristol-Myers Squibb (« BMS ») en 2011 et AstraZeneca (« AZ ») en 2015. Le paiement initial relatif à l'accord signé avec Bristol-Myers Squibb a fini d'être reconnu au 30 juin 2016. En l'absence de paiement d'étape, aucun revenu relatif à cet accord n'a donc été reconnu au cours du premier semestre 2017.

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
AZ : reconnaissance du paiement initial encaissé en 2015 ⁽¹⁾	15 554	16 117
BMS : reconnaissance du paiement initial encaissé en 2011 ⁽¹⁾	-	441
BMS : autres éléments	-	101
Revenus des accords de collaboration et de licence	15 554	16 659

(1) Variation des produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	Paiement initial AZ	Paiement initial BMS	Personnel BMS	Autres	Total
Au 31 décembre 2015	208 838	441	485	-	209 764
Reconnaissance en compte de résultat	(16 117)	(441)	(242)	-	(16 800)
Autres	-	-	-	40	40
Au 30 juin 2016	192 721	-	243	40	193 003

(en milliers d'euros)	Paiement initial AZ	Paiement initial BMS	Personnel BMS	Autres	Total
Au 31 décembre 2016	167 261	-	-	-	167 261⁽¹⁾
Reconnaissance en compte de résultat	(15 554)	-	-	-	(15 554)
Au 30 juin 2017	151 708	-	-	-	151 708⁽²⁾

(1) Dont 54 912 milliers d'euros de passif courant et 112 348 milliers d'euros de passif non courant

(2) Dont 56 643 milliers d'euros de passif courant et 95 065 milliers d'euros de passif non courant

13.2. Financements publics de dépenses de recherche

Au 30 juin 2017, l'estimation du crédit d'impôt recherche comptabilisé dans le cadre de l'arrêté intermédiaire est calculée sur la base du volume des dépenses éligibles de la période. Toutefois, depuis

l'exercice fiscal 2015, la Société a atteint le plafond d'éligibilité des dépenses de sous-traitance. Au 30 juin 2017, un plafond représentant 50% du plafond annuel a donc été appliqué.

14. Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	30 juin 2017			30 juin 2016		
	G&A	R&D	Total	G&A	R&D	Total
Autres achats et charges externes	(2 814)	(18 813)	(21 627)	(1 583)	(12 302)	(13 885)
Charges de personnel autres que les paiements en actions	(1 903)	(5 637)	(7 540)	(1 453)	(3 910)	(5 363)
Paiements en actions ⁽¹⁾	(2 993)	(2 184)	(5 177)	-	-	-
Amortissements et dépréciations	(127)	(2 001)	(2 128)	(90)	(1 473)	(1 563)
Achats consommés de matières, produits et fournitures	-	(1 899)	(1 899)	-	(1 568)	(1 568)
Coûts de propriété intellectuelle	-	(899)	(899)	-	(654)	(654)
Autres produits et charges, nets	(85)	(150)	(235)	(213)	(367)	(580)
Charges opérationnelles nettes	(7 922)	(31 583)	(39 505)	(3 339)	(20 273)	(23 612)

⁽¹⁾ Au cours du deuxième semestre 2016, la Société a attribué des instruments de participation à l'ensemble des salariés, notamment à Monsieur Mahjoubi suite à sa nomination en tant que Président du directoire le 14 Décembre 2016. Ces instruments prévoyant une période d'acquisition (un ou trois ans), leur juste valeur est étalée en comptabilisé conformément à IFRS 2. Au cours du premier trimestre 2016, la charge relative aux paiements en actions était nulle ; en effet, les instruments attribués en 2015 ne prévoyant pas de période d'acquisition, la juste valeur avait été entièrement comptabilisée sur l'exercice 2015.

14.1. Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	30 juin 2017			30 juin 2016		
	G&A	R&D	Total	G&A	R&D	Total
Sous-traitance ⁽¹⁾	-	(16 812)	(16 812)	-	(10 854)	(10 854)
Frais de déplacements et de congrès	(195)	(529)	(724)	(205)	(426)	(631)
Honoraires non scientifiques ⁽²⁾	(1 939)	(260)	(2 199)	(754)	(112)	(866)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(221)	(634)	(855)	(211)	(430)	(641)
Honoraires de conseils scientifiques, médicaux et réglementaires ⁽³⁾	-	(431)	(431)	-	(396)	(396)
Marketing, communication et relations publiques	(202)	(28)	(230)	(215)	(27)	(242)
Jetons de présence	(125)	-	(125)	(100)	-	(100)
Autres	(131)	(120)	(251)	(98)	(57)	(155)
Autres achats et charges externes	(2 814)	(18 813)	(21 627)	(1 583)	(12 302)	(13 885)

(1) La Société sous-traite une part significative des études précliniques (développement pharmaceutique, études de tolérance et autres expériences modèles, etc.) et cliniques (coordination des essais, coûts des forfaits hospitaliers, etc.). Les coûts correspondants sont enregistrés en sous-traitance sur la base du niveau d'avancement des études cliniques.

(2) Les honoraires non scientifiques sont relatifs à des prestations de conseil et d'assistance aux activités de commercialisation et d'administration de la Société, et incluent des honoraires juridiques, comptables et d'audit et le support aux activités de développement des affaires commerciales.

(3) Les honoraires de conseils scientifiques, médicaux et réglementaires se rapportent aux services de consultants auxquels la Société fait appel pour ses activités de recherche et développement.

14.2. Charges de personnel autres que les paiements en action

Ce poste s'élève respectivement à 7 540 milliers d'euros et 5 363 milliers d'euros pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2017 et 2016. La Société employait 171 personnes au 30 juin 2017, contre 117 au 30 juin 2016.

14.3. Amortissements et dépréciations

Le poste se compose essentiellement de l'amortissement de l'actif incorporel relatif aux droits du programme monalizumab (voir Note 6).

14.4. Achats consommés de matières, produits et fournitures

Le poste comprend principalement le coût d'achat des produits et substances pharmaceutiques achetés par la Société à des tiers et consommés au cours de l'exercice.

15. Produits financiers et charges financières

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits sur actifs financiers	505	821
Variation de juste valeur des actifs financiers	278	582
Gains de change	405	416
Autres produits financiers	28	16
Produits financiers	1 216	1 835
Pertes de change	(6 157)	(1 877)
Variation de juste valeur des actifs financiers	(68)	(77)
Intérêts nets payés sur les emprunts	(58)	(65)
Autres charges financières	(61)	(61)
Charges financières	(6 344)	(2 080)
Résultat financier, net	(5 128)	(244)

Les intérêts payés sur les emprunts, incluant les contrats de location-financement, comprennent notamment les intérêts sur la location-financement immobilière (acquisition et rénovation des principaux locaux de la Société). Ces charges sont nettes des intérêts reçus ou à recevoir sur l'avance-preneur versée comme garantie dans le cadre de cette location-financement.

Le montant significatif des pertes de change pour le semestre clos le 30 juin 2017 résulte de la forte appréciation de l'Euro par rapport au dollar USD sur la période. Le cours au 30 juin 2017 s'élevait à 1€ pour 1,1412\$USD contre un cours de 1€ pour 1,0541\$ USD au 31 décembre 2016.

16. Impôt sur le résultat

Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultats jugées suffisamment fiables, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés. Les différences temporaires principales sont liées aux locations financement, aux provisions pour engagement de retraite et aux pertes fiscales reportables. Au 30 juin 2017, le montant d'impôt

différé actif hors pertes fiscales reportables s'élève à 228 milliers d'euros (184 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

Selon la législation en vigueur, la Société disposait de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total cumulé de 163m€ au 31 décembre 2016.

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Résultat avant impôt	(23 359)	(3 171)
Taux d'imposition statutaire	33,33%	33,33%
Produit d'impôt théorique	7 786	1 057
Hausse/baisse de la charge d'impôt résultant :		
Crédit d'impôt recherche et CICE	1 891	1 338
Provision indemnités de départ à la retraite	(1)	(230)
Païement en actions	(1 726)	-
Impôts différés actifs relatifs aux pertes fiscales et aux autres différences temporaires non comptabilisés	(7 765)	(2 270)
Autres différences	(185)	105
Charge d'impôt réelle	-	-
Taux d'imposition réel	0%	0%

17. Engagements, passifs éventuels et litiges

17.1. Location immobilière

En raison de l'accroissement des équipes, la Société a signé en date du 1er février 2016 un bail afin de louer des locaux supplémentaires et faire face à l'augmentation de son personnel. Ce bail porte sur une période de 2 ans. Au 30 juin 2017, le montant de l'engagement relatif au loyer pour la période de 2 ans s'élève à 59 milliers d'euros.

En date du 23 juin 2017 la Société a signé un bail visant à remplacer celui évoqué précédemment. Ce bail porte sur une durée de 3 ans et le montant de l'engagement s'élève à 730 milliers d'euros.

17.2. Achats de consommables

Dans le cadre d'une mise à disposition d'un appareil scientifique, la Société s'est engagée auprès d'un de ses fournisseurs à un montant minimum annuel d'achats de consommables. Au 30 juin 2017, l'engagement global s'élève à 555 milliers d'euros pour la période allant de juillet 2017 à juin 2020.

17.3. Locations de photocopieurs et de voitures de société

La Société a souscrit à des contrats de location pour ses photocopieurs et ses voitures de société. Au

30 juin 2017, l'ensemble de ces engagements s'élève à 64 milliers d'euros.

17.4. Litiges

Notre ancienne filiale Platine Pharma Services a reçu une proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité en date du 4 avril 2012. Le redressement notifié s'élève à 91 milliers d'euros. Cette notification fait l'objet d'une contestation par Platine Pharma Services. Le contrôle portant sur une période antérieure à l'entrée de la société Transgène au capital de Platine Pharma Services, le passif éventuel résultant de ce redressement ne concernerait qu'Innate Pharma SA du fait de la garantie de passif. La Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, n'a pas estimé nécessaire de devoir comptabiliser une provision pour risque.

Innate Pharma a des passifs éventuels se rapportant à des actions en justice de nature prud'homale survenant dans le cadre habituel de ses activités. Chacun des litiges connus ou procédures en cours dans lesquels la Société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes après avis des conseils juridiques.

18. Transactions avec les parties liées

Rémunération des membres du comité exécutif

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du comité exécutif de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées :

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Salaires et autres avantages à court terme	873	555
Cotisations de retraite complémentaire	-	8
Honoraires	111	286
Paielements en actions ⁽¹⁾	2 462	-
Rémunération des membres du comité exécutif	3 446	849

⁽¹⁾ Voir commentaire en Note 14.

Le comité exécutif comptait sept membres au 30 juin 2017 et 2016.

19. Résultat par action

19.1. Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Résultat de la période (en milliers d'euros)	(23 359)	(3 171)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	53 955	53 853
Résultat de base par action (€ par action)	(0,43)	(0,06)

19.2. Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2017 et 2016, les bons de souscription d'actions, les options de

souscription d'actions et les actions gratuites attribuées mais non encore acquises n'ont pas d'effet dilutif. En effet, ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

(en milliers d'euros)	30 juin 2017	30 juin 2016
Résultat de la période (en milliers d'euros)	(23 359)	(3 171)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	53 955	53 853
Ajustement pour effet dilutif des bons, options de souscription d'actions et actions gratuites (en milliers d'actions)	-	-
Résultat de base par action (€ par action)	(0,43)	(0,06)

20. Événements postérieurs à la clôture

- En date du 3 juillet 2017, la Société a souscrit à un prêt auprès de la Société Générale afin de financer la construction de son futur siège social. Ce prêt, d'un montant maximum de 15,2m€ sera mobilisé au cours de la période de construction afin au rythme des paiements effectués aux prestataires, cette période étant limitée au 31 août 2019. Le remboursement du capital débutera le 1^{er} septembre 2019 sur une durée de 12 ans. En contrepartie de ce prêt, la Société a consenti un nantissement sur des instruments financiers souscrits auprès de la Société Générale pour un montant global équivalent à celui du prêt, soit 15,2m€. L'échéance de ces placements se décompose ainsi : 4,2m€ en juillet 2024, 5,0m€ en juillet 2027 et 6,0m€ en juillet 2031.
- En date du 13 juillet 2017, la Société a acquis une filiale du groupe Novo Nordisk A/S détenant les droits de l'anticorps anti-C5aR. Les termes de l'accord prévoient un paiement initial de 40,0m€, effectué par émission d'actions nouvelles Innate Pharma à hauteur de 37,2m€ et en numéraire pour 2,8m€. Novo Nordisk A/S est également éligible à des paiements d'étape liés à l'atteinte d'objectifs de développement, réglementaires et commerciaux pouvant atteindre 370m€ et à des redevances sur les ventes futures supérieures à 10%.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Innate Pharma, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Marseille, le 15 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT CONSEIL EXPERTISE SAS
MEMBRE DE PKF INTERNATIONAL

DELOITTE & ASSOCIES

Nicolas Lehnertz

Hugues Desgranges

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président du Directoire
Monsieur Mondher Mahjoubi

RELATIONS INVESTISSEURS

Laure-Hélène MERCIER

Chief Financial Officer

117, Avenue de Luminy – BP 30191

13009 Marseille FRANCE

Tél : +33 (0)4 30 30 30 87

Fax : +33 (0)4 30 30 30 00

investors@innate-pharma.com



innate pharma